

Date : Mardi 27 février 2018

2^e Conseil d'école du Gué d'Alléré

Enseignants :

Mmes Bierry, Bru-Vialletel, Brillant, Lampin, Robichon, Marchadié et M. Métais

Parents :

M. Genot, Mmes Dumas, Le Moal, Ferreira, Gauvrit et Savarit

DDEN : M. Rabiller

EXCUSES ou ABSENTS

RASED

Mairie : M. Crétet, Maire du Gué d'Alléré, Mme Zercher, adjointe au maire du Gué d'Alléré

IEN : Mme Besançon, Inspectrice de la Circonscription La Rochelle Est

Ordre du jour :

- Remarques et adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole.
- Point sur les effectifs en cours d'année et pour la rentrée 2018.
- Sécurité dans l'école : Exercices incendie, plan particulier de mise en sûreté.
- Bilan financier des comptes de l'école et de la coopérative scolaire.
- Actions pédagogiques réalisées et à venir (projets de classe, sorties ou voyages scolaires).
- Mairie : point sur les travaux en cours dans l'école, budget 2018.
- Questions diverses

1) Remarques et adoption du compte-rendu du dernier Conseil d'Ecole

Présentation du compte-rendu du Conseil d'école du Gué d'Alléré du 7 novembre 2017.

→ 13 votants : 12 POUR, 0 CONTRE, 1 ABSTENTION

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté à la majorité

2) Point sur les effectifs en cours d'année et pour la rentrée 2017.

Depuis le début de l'année, nous avons enregistré 3 départs de l'école et 2 arrivées. L'école compte donc 140 élèves.

Pour la rentrée 2018, nous attendons 26 élèves de 2015 qui seront scolarisés en petite section. 17 CM2 quitteront l'école pour le collège. Soit une augmentation de 9 élèves pour la rentrée, avec les chiffres actuels. Les inscriptions, qui se dérouleront du 5 mars au 3 avril 2018, nous permettront d'affiner ces chiffres. En maternelle, nous accueillerons 64 enfants contre 55 actuellement. Cette année, 6 GS sont dans une classe avec 17 CP. L'an prochain, cette classe sera constituée de 13 GS et 11 CP, ce qui rend l'enseignement de la lecture plus délicat, les GS n'étant que peu autonomes. Compte tenu de cette évolution des effectifs et du nombre croissant des naissances sur la commune, l'équipe pédagogique

souhaiterait que la municipalité envisage la présence d'une troisième ATSEM sur l'école pour les années à venir. Au minimum, un mi-temps serait nécessaire le matin.

Pour l'instant la répartition suivante est envisagée, sous réserve de modifications suivant le nombre d'inscriptions :

PS	26
MS/GS	18 + 7 = 25
GS/CP	13 + 11 = 24
CP/CE1	6 + 16 = 22
CE2/CM1	17 + 9 = 26
CM1/CM2	7 + 19 = 26

Total de 149 élèves, soit une moyenne de 25 élèves par classe.

D'autres répartitions peuvent être envisagées mais il faut tenir compte des locaux, des profils de classes... Pour rappel, les répartitions sont soumises à la validation de Mme l'Inspectrice.

3) Sécurité dans les écoles : exercices incendie, plan particulier de mise en sûreté.

Exercices incendie :

Le 3/10/17 et le 1/12/17.

Les deux exercices se sont déroulés dans le calme. La classe des GS-CP et les classes en récréation n'ont pas entendu le signal du 2^{ème} exercice.

PPMS : Alerte intrusion le 14/11/17: Exercice effectué dans le calme. Toutes les portes ont été fermées à clé. Le signal (sifflet) n'a pas été entendu à l'étage. Est-il adéquat ?

PPMS : Exercice de confinement : le 1/02/18, une simulation d'alerte tempête a eu lieu dans l'école. Les participants se sont regroupés dans la classe des CE2-CM1 et dans la salle de motricité, dans le calme. Nous avons noté que 3 points électriques sont à couper, il n'y a pas de général regroupant tout le système électrique dans l'école.

D'autres exercices seront prévus au cours de l'année.

4) Bilan financier du compte Mairie et de la coopérative scolaire.

Compte coopérative scolaire	Compte Mairie (fournitures scolaires)	Subvention transport de la Mairie
Solde au 27/02 : 1566 €	5600€ (40€x140élèves)	1400€ (10€x140 élèves)

Coopérative scolaire

Les actions menées au profit de la coopérative pour l'organisation de la classe de neige (course participative, vente de calendriers, dons d'entreprises, d'associations et de familles...) nous ont permis de régler l'intégralité du transport et de l'hébergement du séjour. Nous restons en attente de la subvention municipale de 2010€. Le compte de la coopérative se montera alors à 3576 €, ce qui était la somme prévue lorsque nous nous sommes engagés pour le financement de la classe de neige.

L'équipe enseignante remercie toutes les familles d'avoir réglé le séjour de leur enfant dans les temps car c'est aussi grâce à cela que la coopérative a pu payer l'ensemble des factures liées à la classe de neige.

5) Projets pédagogiques de classes

Projets réalisés :

-Le marché de Noël

Il s'est déroulé le vendredi 15 décembre 2017 : chorale des enfants en ouverture de marché, stands décorés par les classes présentant leurs confections, un stand familles avec leurs confections et un stand goûter toujours très bien approvisionné grâce aux familles et le vin chaud de l'APE. Merci à tous les participants pour leur aide !

Merci également au centre de loisirs pour leur aide à la décoration de la cabane du stand des parents.

-La classe de neige :

Elle a eu lieu du 15 au 19 janvier 2018. Tout s'est bien déroulé, les enfants ont pu profiter de toutes les activités prévues. Les familles ont apprécié le blog mis en place par les enseignants pour conserver un lien avec le Gué d'Alleré. C'était un projet très fédérateur et bénéfique pour les enfants... L'équipe enseignante a la volonté de renouveler ce type de projet tous les 4 ans afin que chaque enfant puisse profiter d'une sortie avec nuitées au cours de leur scolarité à l'école primaire. Des événements seront à prévoir par anticipation par la coopérative scolaire pour apporter un apport financier suffisant pour ce prochain grand projet.

Les enseignants remercient les parents accompagnateurs qui ont été très actifs durant le séjour.

Une projection de photos et vidéos sera organisée le **jeudi 5 avril à 19h** à l'école suivie d'un pot de l'amitié et d'une petite exposition.

En Mars / Avril :

-Mardi 27 mars au matin, photo scolaire.

-Du 26 au 30 mars 2018, **semaine de la maternelle** (les portes des classes de maternelle seront ouvertes aux parents sur certains temps au cours de la semaine pour montrer ce qui se pratique à la maternelle. Les familles des GS de la classe de CP pourront venir dans la classe de MS-GS pour assister à des séances en présence de leur enfant.

Jeudi 5 avril, les correspondants de la classe des MS-GS viendront à l'école pour une matinée de rallye-lecture sur des albums étudiés dans les deux classes.

Rencontres **USEP**, le 6 avril 2018 : rencontre jeux d'orientation pour le cycle 2 à Marans (classe de CE1/CE2)

- Les 30 mars, 3, 5 et 6 avril, les CM2 bénéficieront de séances de **voile scolaire** à Marans.
- lundi 23 et jeudi 26 avril 2018: visite médicale des 4 ans par la PMI à l'école (au retour des vacances d'avril).

Mai / Juin / Juillet :

- **USEP** le 24 mai 2018 : journée Orientation cycle 3 à Ste Soulle (classes CE2-CM1 et CM1-CM2)

- Du 1^{er} juin au 6 juillet : les CP, CE1 et CM1 effectueront un cycle de **natation scolaire** à la piscine de Courçon. Les CM1 sont concernés par cette activité afin de valider l'attestation scolaire du savoir nager au cycle3 (ASSN). Nos élèves s'y rendront le vendredi matin de 10h15 à 11h accompagnés par Mmes Lampin, Poupard et Robichon. Les CE2 seront accueillis par M. Métais et les GS par Mme Brillant lors de ces séances. La présence de parents est nécessaire pour garantir la sécurité des enfants. Pour cela, une séance d'agrément est organisée le samedi 26 mai de 10h à 11h à la piscine de Courçon.
- Mardi 26 juin – **Projet N+1** : accueil des futurs PS de 9h à 10h40.
- Samedi 23 juin – **Spectacle** présenté par les élèves des classes et leurs enseignants le matin, suivi d'un pique-nique et d'une kermesse en début d'après-midi si possible.
- Vendredi 06 juillet – **Pique-nique** organisé par la cantine dans la cour de l'école (au prix d'un repas normal), les parents qui le souhaitent peuvent amener leur propre pique-nique pour partager ce dernier moment tous ensemble.

Les classes de PS-MS, MS-GS et GS-CP souhaitent se rendre à l'asinerie du Baudet du Poitou pour une sortie pédagogique, la date reste à déterminer.

- 2 rencontres USEP balle ovale auront lieu courant juin à Marans pour les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2.

6) Mairie : point sur les travaux en cours dans l'école.

L'absence d'un représentant de la municipalité laisse le conseil d'école sans réponse concernant les points suivants :

- Les couloirs de l'école ne sont pas terminés. Le chauffage n'y est pas installé et la petite salle ne peut pas être utilisée : les personnes du RASED et de la PMI en ont besoin pour leurs interventions. De plus, la salle de motricité est encombrée de matériel dont l'entrepôt est prévu dans cette salle. La mairie a-t-elle connaissance de la date de fin du chantier ?
- De plus, le jardin reste à aménager. Mr Boury devrait s'en occuper dès le printemps.
- Qu'en est-il du filet au dessus du préau évoqué lors du précédent conseil d'école ?

Les enseignants remercient la municipalité d'avoir effectué les petits travaux au cours des précédentes vacances.

Le ménage est effectué par un prestataire extérieur. Seuls les sols et les sanitaires sont nettoyés. La collaboration entre les enseignants et le prestataire se passe bien.

7) Questions diverses

Question de parents : « On aimerait savoir s'il ya lieu d'un aménagement plus sécurisé sur la route principale de l'école. Ex : aménagement de trottoir, place de parking. Car en effet à chaque sortie des classes quand on rentre à pied, il ya toujours un risque entre piéton et voiture. »

L'école dispose d'une grande esplanade devant le portail qui permet de venir chercher son enfant, à pied, en toute sécurité. De plus, le long du trottoir et devant l'école, le ligne jaune interdit le

stationnement. Ainsi, **le stationnement de véhicules est interdit devant l'école**. Si les familles respectaient ces consignes, la circulation piétonne en serait facilitée. Cependant, il est vrai que les trottoirs sont étroits et lors de déplacements pour se rendre à la bibliothèque, les classes sont également contraintes de marcher sur la route par endroits.

Les parents s'interrogent à propos de l'espace qui se trouve à l'entrée de la rue de l'école : Pourrait-il servir de parking ?

Que va-t-il advenir du centre de loisirs l'année prochaine pour le mercredi ?

Mme Brillant précise que ces questions seront évoquées lors du prochain conseil d'école, en présence d'un membre de la municipalité. Les parents souhaitent que la mairie prenne ses dispositions pour apporter des réponses à ces questions au prochain conseil.

Séance levée à 19h25.

M. METAIS, enseignant, secrétaire



Mme BRILLANT, directrice

